



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E84327

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2025

ÉDITÉ LE 09/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 443 397 203 RCS

Siret : 443 397 203 00011

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5037022

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 78773165

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 78773165

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Raison sociale : COSSON REMI

2 LA VILLE NEUVE PERRET
22170 CHATELAUDREN-POUAGAT

Téléphone : 02 96 74 14 74

Portable : 07 82 73 90 95

Fax :

Site Internet :

E-mail : remi-cosson@orange.fr

Responsabilité légale :
COSSON RÉMI GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/01/2023
o Ventilation mécanique	19/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.